



AVIS PUBLIC

ALIÉNATION DE BIENS

À la population de la Ville de Brownsburg-Chatham,
Avis est par les présentes donné, que conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1. de l'article 28 de la *Loi sur les cités et villes*, a aliéné à titre onéreux le bien ci-dessous mentionné, d'une valeur supérieure à 10 000 \$, autre que par enchère ou soumission publique :

Biens aliénés par la Ville	Acquéreur	Prix (taxes non incluses)
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 678 396	Monsieur Stéphane Archambault	13 800 \$
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 678 382	Madame Johanne Brunet	32 000 \$
Des immeubles connus et désignés comme étant les lots 4 678 482, 4 678 483, 4 678 484 et 4 678 485	Monsieur Vincent Chartrand	30 600 \$
Un immeuble connu et désigné comme étant le lot 4 678 410	Madame Lydia Guenette	12 300 \$

Donné à Brownsburg-Chatham, ce 9^e jour de mars 2021.

Pour le greffier et directeur du Service juridique,

Line Milo, assistante greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Line Milo, assistante greffière certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 9 mars 2021, et en le publiant le site Internet de la Ville de Brownsburg-Chatham, et ce, conformément au Règlement numéro 257-2018.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 9^e jour du mois de mars de l'an 2021.

Signé :
Pour : M^e Pierre-Alain Bouchard
Line Milo, assistante greffière